

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉLIBÉRATION N°2021- 100

SÉANCE DU 12 JUILLET 2021

### Nombre de Conseillers

En exercice : 116

Titulaires présents : 86

Suppléants présents : 4

Pouvoirs : 10

Date de convocation :

06/07/2021

Date d'affichage :

16/07/2021

Votants :	100	Pour :	99	Contre :	0	Abstentions :	1
-----------	-----	--------	----	----------	---	---------------	---

L'an deux mille vingt-et-un, le douze juillet, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente d'Orgelet, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

### Délégués titulaires présents :

ANDREY Patrick ; BAILLY Hervé ; BAILLY Jacques ; BAILLY Thierry ; BARIOD Denis ; BAUDIER Stéphanie ; BELPERRON Pierre-Rémy ; BENIER ROLLET Claude ; BENOIT Jérôme ; BIN Richard ; BLASER Michel ; BOISSON Jean Pierre ; BOISSON Laurence ; BONIN Robert ; BOURGEOIS Josette ; BOZON Fabienne ; BRIDE Frédéric ; BRUNET Hervé ; BUCHOT Jean-Yves ; BUNOD Remy ; CAILLON Gérard ; CALLAND Jacques ; CAPELLI Sophie ; CAPELLI Célestin ; CASSABOIS Yannick ; CATILAZ Christophe ; CHAMOUTON Patrick ; CHATOT Patrick ; CIOE Bruno ; CLOSCAVET Marie-Claire ; COLIN Gwenaël ; CORAZZINI Sylvie ; CORON Nathalie ; DALLOZ Jean-Charles ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DEVAUX Catherine ; DUBOCAGE Françoise ; DUFOUR Christiane ; DUMONT GIRARD Philippe ; DUTHION Jean-Paul ; ETCHEGARAY Josiane ; FAVIER Jean-Louis ; GAMBÉY Olivier ; GAUTHIER PACOUD Sandrine ; GEAY David ; GERMAIN Christophe ; GIROD Franck ; GROSDIDIER Jean Charles ; GUERIN Jean Luc ; HUGUES Guy ; JAILLET Bernard ; JULLEROT Pascal ; LONG Grégoire ; LUSSIANA Eddy ; MAILLARD Jean-Claude ; MARQUES Patrick ; MILLET Jacqueline ; MILLET Michel ; MOREL Alain ; MOREL Denis ; MOREL-BAILLY Hélène ; PAIN Michel ; PANISSET Marilyne ; PARIS Robert ; PERRIN Alexandre ; PIETRIGA Guy ; PRELY Fabrice ; PROST Philippe ; RASSAU Jean-Noël ; RAVIER Pascal ; RETORD Dominique ; REVOL Hervé ; REYDELLET DELORME Emmanuelle ; ROUX Nathalie ; ROZEK Evelyne ; RUDE Bernard ; SCHAEFFER Catherine ; SERVIGNAT Odette ; STEYAERT Frank ; THOMAS Rémi ; TISSOT Isabelle ; VACELET Jean-Marie ; VENNERI PARE Sandra ; VIAL Jacques ; VILLESSECHE Anne ; VUITTON Antoine.

Délégués suppléants présents : GIBOZ Brigitte ; JUHAN Christine ; PARTY Annick ; SUDAN Lucie.

Excusés : BELLAT Stéphane ; BONDIER Jean-Robert ; DE MERONA Bernard (représenté par PARTY Annick) ; DUFOUR Anne ; FAGUET Jean-Jacques (représenté par JUHAN Christine) ; LANCELOT Catherine (représentée par Brigitte GIBOZ) ; LAVRY Dominique (représenté par SUDAN Lucie) ; MORISSEAU Gilles ; NEVERS Jean-Claude ; REBREYEND COLIN Micheline.

Excusés ayant donné pouvoir : BOURGEOIS Rachel à LUSSIANA Eddy ; BOILLETOT Jean-Marc à DUTHION Jean-Paul ; DAVID Lauriane à CAPELLI Sophie ; GRAS Françoise à GROSDIDIER Jean-Charles ; GROS-FUAND Florence à BENOIT Jérôme ; GUILLOT Evelyne à PROST Philippe ; HOTZ Richard à PROST Philippe ; LACROIX Serge à RASSAU Jean-Noël ; MONNERET LUQUET Jocelyne à CASSABOIS Yannick ; PAGET Jean-Marie à BUCHOT Jean-Yves.

Absents : ARTIGUES Damien ; AYMONIER Gaëtan ; BANDERIER Dominique ; CATTET Jean-Luc ; FATON Patrice ; HUGONNET Franck ; HUSSON Gérald ; JACQUEMIN Pierre ; JOURNEAUX Cyrille ; LAMARD Philippe.

Secrétaire de séance : BUCHOT Jean-Yves.

Objet : Tiers-lieu Arinthod – approbation de l'APS (Avant-Projet Sommaire)

Rapporteur : Sandrine GAUTHIER-PACOUD

**Le RAPPORTEUR,**

## **EXPOSE**

La Communauté de communes de la Petite Montagne avait initié, de par ses compétences économie, culture et social, le déploiement d'un réseau de tiers-lieux sur le territoire. Les objectifs de ce projet sont les suivants :

- Capturer et accompagner les porteurs de projets économique, culturel ou associatif
- Proposer des espaces de travail partagés
- Répondre au besoin de proximité des habitants dans leurs démarches
- Lutter contre l'illectronisme
- Créer du lien entre les habitants du territoire

Après une phase de test lancée en mars 2019, la Communauté de communes a décidé de poursuivre le projet et de le pérenniser. Elle a ainsi lancé un marché de maîtrise d'œuvre le 8 novembre 2019 avec le cabinet DLD Architecture basé à Lyon.

Suite à une refonte du projet, un nouveau site d'implantation a été retenu, ce qui a donné lieu à un avenant au contrat de maîtrise d'œuvre signé le 20 décembre 2020.

L'îlot 1-3 rue des arcades à Arinthod a été retenu pour accueillir ce nouveau projet qui comportera les éléments suivants :

- L'Espace France Service
- La médiathèque
- Des espaces de travail partagés
- Des espaces dédiés à la vie sociale
- L'agence postale

Les plans d'implantation du bâtiment sont présentés ainsi que le chiffrage du maître d'œuvre qui s'établit à environ 1 705 000 € HT.

Dans le cadre de ce projet, des financements sont mobilisables de la part de la Région Bourgogne-Franche-Comté via le contrat de territoire, de la DGD pour le concours particulier des bibliothèques, de la DETR pour les espaces hors médiathèque, et du Département du Jura via la DST pour les médiathèques.

**Le BUREAU COMMUNAUTAIRE**, dans la séance du 29 juin 2021 a émis un avis favorable à l'avant-projet sommaire.

**Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après avoir entendu cet exposé et avoir délibéré,

## **DÉCIDE**

**D'APPROUVER** l'avant-projet sommaire tel que présenté en annexe,

**DE CHARGER** Monsieur le Président de poursuivre le projet, notamment pour le dépôt du permis de construire et le lancement des marchés de travaux

**D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 16/07/2021

Reçu en préfecture le 16/07/2021

Affiché le

ID : 039-200090579-20210712-D\_100\_2021-DE



Plan de financement			
Financeurs	Assiette éligible	Subventions prévisionnelles	Taux prévisionnel
Autofinancement	1 705 000 €	511 500 €	30%
Etat DETR	695 000 €	186 500 €	27%
DRAC	1 010 000 €	505 000 €	50%
Département	1 010 000 €	202 000 €	20,00%
Région contrat de T	1 705 000 €	300 000 €	17,60%
	TOTAL	1 705 000 €	

**DE SOLLICITER** de l'Etat l'attribution d'une subvention au titre de la DGD (concours particulier des bibliothèques) à hauteur de 505 000 €.

**DE SOLLICITER** de l'Etat l'attribution d'une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux à hauteur de 186 500 €

**DE SOLLICITER** de la Région Bourgogne Franche Comté (contrat de territoire) l'attribution d'une subvention à hauteur de 300 000 €,

**DE SOLLICITER** du Département du Jura l'attribution d'une subvention au titre de la Dotation de Solidarité des Territoires à hauteur de 202 000 €,

**DE S'ENGAGER** à financer le solde par inscription des crédits nécessaires au budget communautaire.

**DE S'ENGAGER** à prendre à sa charge les financements non acquis.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tout document afférent à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

  
Le Président



Envoyé en préfecture le 16/07/2021

Reçu en préfecture le 16/07/2021

Affiché le



ID : 039-200090579-20210712-D\_100\_2021-DE